Soigner le milieu…
plutôt que chaque élève mis de côté[1]

Olivier Maulini
Université de Genève
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

2020

L'école n'est pas juste un lieu pour apprendre : c'est un lieu pensé et organisé pour apprendre *ensemble*, en groupe, dans un collectif qui peut parfois soutenir, parfois compliquer voire empêcher les apprentissages. Les établissements scolaires et leurs classes forment autant de mini-sociétés, où tous les phénomènes humains peuvent cohabiter : prévenance et violence ; égoïsme et solidarité ; coopération et rivalité ; haine et amour ; confiance et soupçon ; peur et joie ; fierté et humiliation ; désir de grandir ou de régresser… Instituer un cadre n'est pas le contraire mais la première condition de la civilité (Cifali, 2019). Dans une école vraiment inclusive, le talent ou le mérite individuel n'ont de valeur que s'ils œuvrent au progrès de tous, sans isoler personne dans sa bulle de confort ou son complexe d'indignité. À quoi bon attiser la compétition scolaire pour ensuite prendre en charge un par un les élèves mis de côté, déclassés, exclus ou « décrochés » ? Cette méthode s'épuise à guérir les effets des problèmes qu'elle génère. Elle entérine un « chacun pour soi » que le bon sens commanderait d'éviter en priorité. Dépister, diagnostiquer et étiqueter des cas singuliers renforce la logique des destins compartimentés, alors que c'est à cette logique qu'il faudrait aussi et peut-être d'abord s'attaquer (Meirieu, 2016).

Croire que les savoirs et les livres suffiront à rendre chaque enseignant et chaque élève raisonnable, sage et policé dans ses comportements, c'est faire l'impasse sur la part inconsciente et pas toujours rationnelle de nos existences. Des générations de pédagogues ont ainsi inventé des manières précoces de se réunir : de Korczack et sa *République des enfants* à Freinet et ses *réunions de coopérative*. Comment une communauté – *a fortiori* chargée d'éduquer – peut-elle évoluer en bonne entente si rien ne vient d'emblée la structurer, l'organiser, subordonner les rapports de force et de séduction à des lois, des règles, des rituels capables de prévenir les risques de fusion et d'abus de pouvoir ? Nos pulsions d'emprise, d'agression ou de manipulation peuvent nous effrayer, mais refuser de les voir est le plus sûr moyen de les laisser prospérer. Ce qui vaut hors de l'école vaut dans ses murs de la même façon : la culture et les institutions servent de tiers médian – symbolique et parfois matériel – entre des personnes et des groupes interagissant ainsi sur un arrière-fond de repères explicités (Imbert, 1996).

La pédagogie institutionnelle est née de cette analogie : si la vie démocratique a besoin de règles, de lois, de sanctions et de lieux pour délibérer à leur propos, pourquoi ne pas transposer ce principe à la vie scolaire, aux premiers stades de la socialisation ? Pour Fernand Oury, fondateur de cette pratique, c'est d'abord le milieu que les professionnels doivent soigner : pas les troubles qu'il produit lorsqu'il est menaçant et maltraité. « Soigner le milieu », c'est d'abord en faire la matrice de ce qui peut s'y développer ; c'est ensuite se demander quel climat de travail aide quelles relations à se nouer ; c'est enfin inclure les élèves dans le problème posé, sans quoi ils seront exclus des solutions à chercher. Autoriser l'expression de soi par l'apprentissage de l'écoute entre *alter ego*, justifier mutuellement les devoirs et les droits, rendre les implicites discutables, les sentiments entendables, les angoisses apprivoisables : seule une vraie parole amène les sujets ainsi engagés dans le dialogue à se reconnaître réciproquement dignes de respect (Oury & Vasquez, 1967).

---

[1] Texte d'introduction du dossier Soignons le milieu ! Avec la pédagogie institutionnelle, *Educateur*, n°*6/2020*.

Il faut pour cela davantage que de la bonne volonté, des messages positifs, la douce doctrine d'une immédiate convivialité (Illich, 1973). Les quoi-de-neuf, conseils de classe, règlements, métiers et monnaie intérieure, brevets de compétence, ceintures de comportement instaurent un ordre qui n'est ni magique, ni parachuté, mais auquel chacun peut et doit participer. Si la pédagogie a besoin d'institutions, c'est que la négativité se domestique mieux en étant saisie que refoulée, qu'il faut des limites pour installer des espaces d'expérience et de discussion, qu'un seul interdit libère davantage que des listes de permissions (Héveline & Robbes, 2010). Aujourd'hui que les programmes et les plans d'études (dans leur version suisse romande) enjoignent de former les élèves à « participer à la construction de règles facilitant la vie et l'intégration à l'école », en quoi ces outils sont-ils plus que jamais d'actualité, et comment faut-il les penser et les utiliser pour maintenir voire accroître leur potentiel d'émancipation ? C'est à cette question que souhaite répondre ce dossier de l'Educateur : ne tombe-t-il pas bien, au moment où c'est à l'échelle planétaire que notre vie humaine a peut-être rendu son milieu malsain ?

Ouvrages cités :

Cifali, M. (2019). *Préserver un lien. Éthique des métiers de la relation*. Paris : PUF.
Héveline, E. & Robbes, B. (2010). *Démarrer une classe en pédagogie institutionnelle.* Paris : Champ social.
Illich, I. (1973). *La convivialité*. Paris : Seuil.
Imbert, F. (1996). *L'inconscient dans la classe. Transferts et contre-transferts*. Paris : ESF.
Meirieu, Ph. (2016). *Éduquer après les attentats*. Paris : ESF.
Oury, F. & Vasquez, A. (1967). *Vers une pédagogie institutionnelle ?* F-Vigneux : Matrice.